



Conseil municipal de Sceaux sur Huisne Séance du 23 mars 2016 à 20 h 30

Convocation du C.M. : 16 Mars 2016
Affichage : 16 mars 2016

*Le **Mercredi 23 Mars 2016 à 20 heures 30**, le conseil municipal de Sceaux sur Huisne, légalement convoqué, s'est réuni à la mairie en séance publique, sous la présidence de M. Denis SCHOEFS, maire*

Etaient présents : Mesdames Marie-Line TISON. Isabelle CANTY. Jocelyne ISSARTIAL. Régine JACQUEMIN. Servanne JAKUBOWSKI.
Messieurs Denis SCHOEFS, Didier LOUVEAU, Maurice RAYER. Roger-Jean BEALAY. Jérémie CANTY. Eric DESCOMBES. Eric LECOMTE. Yannick ROULEAU.

Absents excusés : Mme Julie FONTENEAU (procuration à Mme CANTY)
M. Claude LABORDE (procuration à M. LECOMTE)

Secrétaire de séance : Mme Servanne JAKUBOWSKI.

Le quorum étant atteint, la séance est ouverte

ORDRE DU JOUR

☞ **Approbation du compte-rendu du conseil municipal du 26 février 2016**

M. le Maire interroge l'assemblée présente : Aucune observation n'étant soulevée,
le compte-rendu de la précédente réunion du conseil municipal en date du 26 Février est adopté à l'unanimité.

☞ **Effacement des réseaux aériens et éclairage public rue de l'Ecole**

Point sur l'avancement des travaux

M. le Maire informe le Conseil de la dépose en cours des fils et poteaux (reste le téléphone et les supports à enlever programmés à partir du 29 mars). La réfection des tranchées suivra.

Au niveau de l'éclairage public : les crosses posées ne sont pas celles qui ont été retenues dans l'offre (Cf documentation projetée). Il est demandé à l'Entreprise, titulaire du contrat de les remplacer : en attendant cette remise en conformité, le règlement de la facture définitive est suspendu.

☞ Aménagement de sécurité avenue de Bretagne

M. le Maire informe le Conseil que les dossiers de demande de subvention ont été déposés hier en Sous-Préfecture de Mamers, au titre du DETR 2016 et FNADT (CPER 2015-2020).

Par ailleurs, après interrogation auprès des services concernés, deux autres aides peuvent être engagées :

* au titre du FDAU (Fonds Départemental d'Aménagement Urbain (maximum de 20 000 euros pour une dépense > 200 000 euros)

* ainsi qu'une réserve parlementaire à solliciter auprès du Sénateur M. BOULARD.

Le conseil municipal donne son accord unanime pour ces demandes d'aides financières.

☞ Personnel communal : Régime indemnitaire

M. le Maire informe que compte-tenu de la nomination de Nathalie GOSSELIN, en qualité de rédacteur principal de 1^{ère} classe, il y a lieu d'attribuer un régime indemnitaire mensuel correspondant à son grade. Au vu des textes en vigueur, deux indemnités peuvent être octroyées :

* **Indemnité d'Exercice des Missions des Préfectures (IEMP)** : suivant un montant de base annuel fixé en fonction du grade à 1 492 euros et un coefficient individuel compris entre 0 et 3 dans la limite du crédit global par grade.

* **Nouvelle Bonification Indiciaire (NBI)** : nombre de points indiciaires supplémentaires (de 10 à 30) attribués à certains fonctionnaires occupant certains emplois administratifs.

M. le Maire souligne que ce régime indemnitaire sera revu dans l'année car de nouveaux textes règlementaires sont en cours de mise en place pour l'ensemble des agents des Collectivités Territoriales

Le Conseil Municipal émet, à l'unanimité son accord pour attribuer ce régime indemnitaire.

☞ Budgets Communaux - 2016

M. le Maire informe le Conseil de la présentation des budgets préparés par la Commission « Finances » et validé par la Trésorière, rencontrée Jeudi 17 Mars.

Présentation et vote du Budget Annexe « Assainissement » 2016

Le compte administratif et le compte de gestion 2015 ont été présentés et votés lors de la dernière réunion du conseil municipal

Une présentation du Budget assainissement est réalisée.

Le budget « Assainissement » 2016 présenté est équilibré de la façon suivante :

- Section de fonctionnement équilibrée à hauteur de **42 733 euros**
- Section d'investissement équilibrée à hauteur de **27 854 euros**

Le Budget « Assainissement » 2016 est adopté à l'unanimité.

Présentation et vote du Budget Général 2016

M. le Maire informe que quelques chiffres ont été réajustés lors de l'entretien avec la Trésorière

Une présentation du Budget Assainissement est réalisée

Le budget Communal 2016 présenté est équilibré de la façon suivante :

- Section de fonctionnement équilibrée à hauteur de **732 170 euros**
- Section d'investissement équilibrée à hauteur de **930 307 euros**

Le Budget Communal 2016 est adopté à l'unanimité.

Présentation et vote du Budget Annexe « Lotissement le Chêne Galon » 2016

M. le Maire informe que vu la complexité du budget, celui-ci a été préparé par Mme Hélias.

Une présentation du Budget Lotissement Le Chêne Galon est réalisée

Le budget « Lotissement » 2016 présenté est équilibré de la façon suivante :

- Section de fonctionnement équilibrée à hauteur de **329 494 euros**
- Section d'investissement équilibrée à hauteur de **455 388 euros**

Le Budget « Lotissement Le Chêne Galon » 2016 est adopté à l'unanimité.

☞ Lotissement communal « Le Chêne Galon »

Point sur la commercialisation

M. le Maire informe le conseil qu'à ce jour six terrains sont réservés ou achetés (lots 7-8-12-14-15-17), quatre permis de construire sont délivrés et un est en cours d'instruction. D'autre part, trois actes de vente et deux compromis de vente sont à ce jour signés chez Me COUBARD.

☞ Taxes Locales Directes

Vote des taux d'imposition 2016

Il est présenté un diaporama des tableaux des recettes de contributions directes et des comparatifs des recettes fiscales.

Considérant

- que le projet de budget de fonctionnement et d'investissement présenté
- l'augmentation des bases d'imposition
- l'augmentation de la CVAE (contribution sur les valeurs ajoutées des entreprises)
- l'avis de la commission des « finances »

M. le Maire propose de maintenir le taux des 4 taxes à leur niveau de 2015 sachant qu'il est rappelé que les taux n'ont pas augmenté depuis 9 ans.

<u>Taxes</u>	<u>Bases 2016</u>	<u>Taux 2016</u>	<u>Produit fiscal</u>
Taxe d'habitation	507 600 €	15.79%	80 150 €
Taxe foncière (bâti)	1 284 000 €	10.28%	131 995 €
Taxe foncière (non bâti)	99 900 €	23.47%	23 447 €
CFE	1 623 000 €	16.64%	270 067 €
	TOTAL		505 659 €

Le conseil municipal adopte à l'unanimité les taux ci-dessus indiqués.

☞ Questions diverses

Association Love Dance

Un verrou avec clé a été posé sur la porte des douches.

Eclairage public

CITEOS est intervenu Mercredi dernier pour faire le point sur les puissances installées. Un plan de récolement sera fait avec le bilan de consommation de tous les appareillages refaits.

Carte Nationale d'Identité

Mme Régine JACQUEMIN demande ce que la Commune a décidé pour la validité des cartes nationales d'identité.

Il est rappelé que depuis le 1^{er} janvier 2014, la durée de validité de la carte nationale d'identité passe de 10 à 15 ans pour les personnes majeures. Une réglementation existe quant à l'allongement de cinq ans pour les cartes d'identité délivrées à partir de 2004.

M. Maurice RAYER souligne que la Préfecture impose pour se déplacer à l'étranger l'obtention d'un passeport quand la carte a dépassé les 10 ans.

Passage piéton dangereux

M. Yannick ROULEAU soulève le problème du passage piéton situé entre le restaurant la Cane et la Boulangerie : Sera examiné par la Commission travaux lors de l'Aménagement de la Rue de Bretagne – Prévission d'une zone limitée à 30.

☞ Agenda du maire et des adjoints

- Jeudi 24 Mars à 10 h 00 à Vibraye : Réunion de chantier SAEP
- Jeudi 24 mars à 14 h 30 : SDAN budget au Mans
- Jeudi 24 Mars à 18 h 00 : CCID
- Jeudi 29 mars à 18 h 00 à Mamers : Réunion sur la sécurité et la délinquance
- Mercredi 30 mars à 17 h 00 au Giratoire de Connerré : opération escargot
- Jeudi 31 mars à 10 h 30 : réception des travaux Tuffé SAEP
- Jeudi 1^{er} Avril à 9 h 30 : Réunion de la commission finances SAEP
- Jeudi 7 Avril à 18 h 30 : Budget CCHS à Cormes
- Vendredi 8 Avril à 9 h 00 : Budget SAEP Dollon

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 22 h 10

Prochaine réunion du conseil municipal

Vendredi 29 Avril 2016 à 20 h 30